

Votants : 77  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 2 décembre 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 décembre 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 8 décembre 2016

### RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – APPEL A PROJETS EN DIRECTION DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAN POUR LA SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2017

#### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Michel SIMON, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Christian BREMAUD à Jacques BILLY, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Romain DUPEYROU à Anne-Lydie HOLTZ, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Rabah LAICHOURE à Michel PANIER, Simon LAPLACE à Jeanine BARBOTIN, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yvonne VACKER, Florent SIMMONET à Michel PAILLEY, Marc THEBAULT à Jérôme BALOGE, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

#### Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

#### Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Marie-Chantal GARENNE, Jean-Pierre MIGAULT, Alain PIVETEAU, Michel VEDIE

#### Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Gérard GIBAUT, Isabelle GODEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Marcel MOINARD, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Jeanine BARBOTIN

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 DECEMBRE 2016**

### **RESPONSABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS – APPEL A PROJETS EN DIRECTION DES COMMUNES DU TERRITOIRE DE LA CAN POUR LA SEMAINE EUROPEENNE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2017**

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Semaine européenne du Développement Durable se déroule chaque année du 30 mai au 5 juin 2017. Elle constitue un événement emblématique, sur le plan national mais également aux niveaux régional et local puisqu'elle représente l'occasion pour les collectivités territoriales de sensibiliser la société civile : citoyens, entreprises et associations aux différents enjeux du développement durable (protection des ressources naturelles, renforcement de la cohésion sociale, lutte contre le changement climatique...).

Depuis 2015, en lien avec le Réseau Développement Durable des communes, la CAN lance un appel à projets en direction des communes pour soutenir l'organisation d'événements et les initiatives communales. Ainsi, sur les deux premières éditions, 15 communes au total ont participé, permettant de sensibiliser plus de 2 000 citoyens aux enjeux du développement durable.

Fortes des deux éditions précédentes, la CAN souhaite renouveler l'opération en lançant un nouvel appel à projets pour la Semaine du développement durable 2017, dont le règlement, annexé à la présente délibération, précise les conditions et modalités.

La CAN apportera ainsi une aide financière à hauteur de 500 € maximum par commune, bonifiée dans le cas où plusieurs communes décident de s'associer pour organiser un événement, ainsi qu'une assistance logistique, méthodologique et un appui dans la création et la diffusion des supports de communication.

Des crédits de fonctionnement seront inscrits au budget primitif 2017, soit une enveloppe globale de 6 000 € pour accompagner financièrement les communes.

Considérant que cet appel à projets en direction des 45 communes participe à l'émergence d'une dynamique territoriale autour des enjeux du développement durable

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le lancement de l'appel à projets considéré, en direction des 45 communes du territoire dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable 2017;

- Approuver le règlement de l'appel à projets annexé à la présente délibération ;
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer, le cas échéant, les documents afférents à sa mise en œuvre;
- Autoriser le versement de la somme d'un montant maximum de 500 €, bonifiée le cas échéant, au prorata des dépenses engagées pour chacune des communes sélectionnées dans le cadre de cet appel à projets

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 77  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Dany BREMAUD**

**Vice-Présidente Déléguée**

**APPEL A PROJET A L'ATTENTION DES COMMUNES DE  
LA CAN**  
**Semaine européenne du Développement Durable**  
**Du 30 mai au 5 juin 2017**

**REGLEMENT**

**Préambule**

Semaine européenne du Développement Durable : un événement majeur

Chaque année, le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie invite les entreprises, les associations, les services publics, les collectivités, les établissements scolaires, les citoyens à promouvoir, du 30 mai au 5 juin, les principes du développement durable. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les acteurs des territoires aux enjeux du développement durable et inciter chacun à adopter des comportements plus responsables.

Une opération relayée par la CAN

Depuis 2015, la CAN lance en direction des 45 communes du territoire un appel à projet « Semaine du développement durable », pour les soutenir et les accompagner dans l'organisation d'événements à destination du grand public. Le bilan des deux premières éditions enregistre une participation de 15 communes, et des événements qui ont permis de sensibiliser 2 000 citoyens aux enjeux du développement durable.

**Objet de l'appel à projets**

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, la CAN lance un nouvel appel à projets « Semaine du développement durable 2017 » en direction des 45 communes de son territoire, en vue de soutenir la dynamique territoriale autour du développement durable.

La thématique définie à l'occasion de cette semaine est la suivante : « *Réduisons nos consommations !* ». Une attention particulière sera portée cette année sur la prise en compte du public jeune dans l'événement.

**Objectifs poursuivis par la CAN**

- **Soutenir les actions portées par les communes de la CAN**

Cet appel à projet vise à créer une émulation territoriale autour du développement durable, et valoriser les actions exemplaires existantes et/ou nouvellement créées par les communes à travers le soutien de la CAN.

- **Favoriser le partenariat et la co-organisation des événements entre les communes**

La CAN souhaite soutenir la collaboration entre les communes, en les incitant à se regrouper pour organiser un événement.

- **Mobiliser tous les publics, et notamment les jeunes générations**

La CAN souhaite mettre en lumière pour la Semaine du développement durable 2017 l'association du public jeune dans la prise en compte des enjeux du développement durable.

**Vous souhaitez participer à la Semaine européenne du Développement Durable 2016 ?**

**Étape 1 : Planifiez du 30 mai au 5 juin 2017 un événement s'inscrivant dans la thématique 2017 définie par la CAN : « Réduisons nos consommations ! »**

Tous les projets candidats devront respecter les conditions d'éligibilité suivantes :

- S'inscrire dans la thématique 2017
- Porter :
  - o Soit sur une **action existante en vue de la pérenniser ou de la renforcer**
  - o Soit faire l'objet **d'une action nouvelle**
- Etre programmée pendant la Semaine européenne du Développement Durable 2017 (du 30 mai au 5 juin 2016)

Une attention particulière dans la sélection des candidatures sera portée en 2017 sur la **prise en compte du public jeune dans l'événement.**

*Les communes choisissant de se grouper et de co-organiser un événement bénéficieront chacune d'une bonification à hauteur de 10% du montant du versement maximum d'aide fixé à 500€, soit 550€ par commune.*

**Étape 2 : Faites-nous connaître votre projet, en remplissant le dossier ci-joint et en le transmettant au service Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) avant le 28 janvier 2017.**

Veillez à expliquer clairement et précisément les objectifs du projet, le pilotage mis en place pour son organisation et le planning de réalisation. Un plan de financement devra impérativement être joint au dossier. Les communes présentant un dossier incomplet seront invitées à transmettre les pièces manquantes, en vue de garantir l'instruction.

Le projet devra être transmis avant la date butoir (28 janvier 2017) :

- Par mail : [veronique.prunotto@agglo-niort.fr](mailto:veronique.prunotto@agglo-niort.fr)
- ou par courrier (le cachet de la poste faisant foi) :

**CAN – Service Responsabilité Sociétale des Organisations  
140 rue des Equarts CS 28770  
79027 NIORT cedex**

*Les 12 premiers dossiers reçus seront les 12 dossiers instruits, sous réserve de respecter les conditions d'éligibilités définies dans l'étape 1.*

**Étape 3 : Le dossier sera instruit par les services de la CAN et les résultats communiqués aux communes au plus tard le 8 février 2017.**

Les projets retenus seront communiqués par mail auprès des membres du Réseau développement durable des communes de la CAN, ainsi que des 45 mairies.

Le service Responsabilité Sociétale des Organisations prendra ensuite contact par téléphone avec les lauréats de l'appel à projet.

**Étape 4 : Les lauréats seront conviés mi-février 2017 à une réunion de travail avec les services compétents de la CAN pour partager le projet.**

Les élus référents au développement durable des communes lauréates, ainsi que tout autre élu et/ou personnel de la commune, seront conviés à une réunion en présence des services identifiés de la CAN, pour présenter l'action et son organisation, en vue d'arrêter les modalités de travail entre la CAN et les communes pour mettre en œuvre le projet.

**Modalités d'accompagnement**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161208-c23-12-2016-DE  
Date de télétransmission : 19/12/2016  
Date de réception préfecture : 19/12/2016

12 dossiers, au maximum, sont admissibles. Les premiers dossiers reçus, sous réserve de respecter les conditions d'éligibilités définies dans l'étape 1, seront instruits.

**Les communes dont les dossiers sont retenus, bénéficient de l'accompagnement des services de la CAN dans les domaines suivants :**

- Participation financière à hauteur de 500 € maximum par projet, bonifié de 10% en cas d'association avec d'autres communes
- En matière de communication :
  - la CAN communiquera via ses supports avec :
    - Parution dans Territoires de Vie de mai-juin
    - Parution sur le site Internet de la CAN
    - Organisation d'une conférence de presse pour présenter le programme
  - la CAN travaillera avec les communes pour proposer des éléments de communication avec :
    - Une affiche « semaine du développement durable 2017 » pour les communes n'ayant pas les moyens de produire des supports, et souhaitant utiliser le support de la CAN
    - Le logo CAN + logo Semaine du développement durable 2017 + bannière « Semaine du développement durable de Niortaglo » à intégrer obligatoirement pour les communes souhaitant créer leurs propres visuels

Les frais d'impressions restent à la charge des communes lauréates

- Assistance des services de la CAN dans l'organisation de l'événement (appui méthodologique, aide à la recherche de partenaires, aide logistique pour la mise en place des animations,...)

**Pour toutes informations concernant l'appel à projet :**

- Clemence DIOT, Chef de projet : 05.17.38.80.12 ou [clemence.diot@agglo-niort.fr](mailto:clemence.diot@agglo-niort.fr)
- Véronique PRUNOTTO, Animatrice développement durable : 05.17.38.80.22 ou [veronique.prunotto@agglo-niort.fr](mailto:veronique.prunotto@agglo-niort.fr)
- Béatrice GOUIN, Conseillère énergie : 05 17 38 80 11 ou [beatrice.gouin@agglo-niort.fr](mailto:beatrice.gouin@agglo-niort.fr)